

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 28 novembre 2023

Délibération n° 2023.11.57

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 16 novembre 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 17 novembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : MM. Emmanuel CHERMETTE et Mathieu POTHERAT.

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 23 00022 et DIA n° 069 108 23 00023

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la déclaration d’intention d’aliéner suivante :

- **DIA n° 069 108 23 00022** déposée par Maître Maxime CASTELLI, notaire à Villié-Morgon (69) pour le compte de Monsieur Michel CHAVANNE pour la parcelle cadastrée section D n° 451 en zone UA.
- **DIA n° 069 108 23 00023** déposée par Maître Stéphanie COLLY, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de la SCI BAT, représenté par Monsieur Franck ANGOSTO et Monsieur Jérémy DESIGAUD pour la parcelle cadastrée section D n° 673 située en zone UI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

